

# Lausanne, 3 juillet 1875

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 27

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183303>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 3 Juillet 1875.

En présence du spectacle navrant que nous offre aujourd'hui le midi de la France, dévasté par le fléau de l'inondation, nos lecteurs permettront au *Conteur vaudois* de joindre sa faible voix à celle des autres organes de la presse pour faire appel à leur charité et à leur dévouement.

Il s'agit de soulager de grandes infortunes, de subvenir à des besoins pressants, et il faut se hâter.

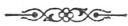
On ne se représente peut-être pas assez l'affliction profonde, la détresse, les privations de toute espèce dans lesquelles se trouvent actuellement ces milliers de personnes qui, il y a quelques jours encore, vivaient paisiblement dans une des plus belles, des plus florissantes contrées de la France.

Aujourd'hui, ces populations sans abri, sans repos, sans ressources que celles que leur offre la charité chrétienne, gémissent et nous tendent les bras.

Répondons à cet appel suprême, donnons, vite, donnons beaucoup et remercions Dieu de pouvoir donner !...

Tous les journaux viennent de faire connaître la formation d'un comité de secours à Lausanne ; des comités semblables se sont probablement déjà formés dans les diverses localités du canton, et nous désirons vivement que leur louable initiative soit couronnée de succès.

Nous ouvrons dès aujourd'hui une souscription dans nos colonnes et nous nous empresserons de remettre au comité lausannois toutes les valeurs qu'on voudra bien nous faire parvenir.



### Le premier tir fédéral.

Beaucoup de personnes ignorent l'origine de nos tirs fédéraux, et elles seront sans doute surprises quand nous leur dirons que le premier de ces tirs, en vue duquel on fit appel aux tireurs suisses, eut lieu à la ferme de Prilly, près Lausanne, en 1819.

Voici ce que publiait à cette occasion la *Gazette de Lausanne* :

« Nous sommes autorisés à annoncer que les préparatifs pour le tirage à la carabine, autorisé par le Conseil d'Etat, et qui doit avoir lieu à la ferme de Prilly, près Lausanne, dès le 10 au 15 mai courant inclusivement, se continuent avec

» la plus grande activité. On est déjà avisé que » nombre d'amateurs de nos confédérés se ren- » dront à l'envi à cette réunion, où rien ne sera » négligé pour lui donner tout l'agrément dont elle » est susceptible. »

Quelques jours plus tard, le même journal disait :  
« Les tireurs suivants ont obtenu les premiers » prix au tirage de Prilly, du 10 au 15 courant. — » M. Blanchet, de Lutry, celui de la cible verte. — » M. Nicollier, des Ormonts, celui de la cible rouge. » — M. Perroux, de Palézieux, celui de la cible » jaune. — M. Schlitter, de Berne, celui de la cible » tournante. »

En 1824, se fonda la Société suisse des carabini- niers, et le tir fédéral fut régulièrement institué. Il se fit cette année-là à *Aarau*, puis à *Bâle* en 1827 ; à *Genève*, en 1828 ; à *Fribourg*, en 1829 ; à *Berne*, en 1830 ; à *Lucerne*, en 1832 ; à *Zurich*, en 1834 ; à *Lausanne*, en 1836, etc.

Chose curieuse à constater, le Comité central de Lausanne remettait la bannière fédérale à celui de Saint-Gall en 1838 ; et en 1876, nous recevons cette même bannière du comité de Saint-Gall, où le dernier tir fédéral a eu lieu.



Samedi dernier, vers huit heures du matin, une grande animation régnait à la gare de Lausanne ; d'un côté, les diverses sections de la Société de gymnastique qui se rendaient à la fête, saluées à leur arrivée par la musique militaire de Lausanne et de nombreux gymnastes stationnant sur le quai ; de l'autre côté, les actionnaires de l'Ouest-Suisse, convoqués à une réunion beaucoup moins gaie et beaucoup moins intéressante.

L'un de ces derniers, gros propriétaire de la Côte, porteur de bons nombre d'actions et qui avait broyé du noir pendant le trajet, fut tout étonné de voir tant de monde à la gare et d'être accueilli par une si bonne musique. Plus préoccupé de ses intérêts que de la gymnastique, il ignorait complètement cette fête, et ne mit pas en doute un seul instant que tout ce mouvement ne fût causé par la masse des actionnaires qui, comme lui, étaient accourus dans la capitale.

Il éprouva alors une douce surprise et dit à son voisin en descendant de wagon : *Je parait que lé*